

# L'Atelier Technique sur la Réintroduction de l'Oryx Algazelle dans la Réserve de Faune de Ouadi Rimé-Ouadi Achim, Tchad

2 – 4 Mai 2012  
N'Djamena, Tchad

## Rapport de l'atelier





# L'Atelier Technique sur la Réintroduction de l'Oryx Algazelle dans la Réserve de Faune de Ouadi Rimé-Ouadi Achim, Tchad

2 – 4 Mai 2012  
N'Djamena, Tchad

## Rapport de l'atelier



Photo de couverture: Oryx algazelle dans le parc national de Sidi Toui, Tunisie (© Renata Molcanova)

Une contribution de l'IUCN/SSC Conservation Breeding Specialist Group et le Sahara Conservation Fund (SCF), en collaboration avec le gouvernement du Tchad.

© Copyright 2012 CBSG

*L'IUCN encourage les réunions, ateliers, et autres forums pour la considération et l'analyse des questions liées à la conservation, et estime que les rapports de ces réunions sont les plus utiles lorsque largement diffusés. L'opinion des auteurs exprimée dans cet ouvrage ne reflète pas nécessairement celle de l'IUCN.*

*La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa présentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de l'IUCN en ce qui concerne la statut juridique de quelques Etat, territoire, ou région que ce soit ou en ce qui concerne la délimitation de leurs frontières.*

Bemadjim, N. E., J. Newby, A. Desbiez, C. Lees, and P. Miller (Éditeurs). 2012. *L'Atelier technique sur la réintroduction de l'oryx algazelle dans la Réserve de Faune de Ouadi Rimé-Ouadi Achim, Tchad : Rapport d'Atelier*. IUCN/SSC Conservation Breeding Specialist Group, Apple Valley, MN, USA and Sahara Conservation Fund, L'Isle, Switzerland.

Des copies du rapport de *L'Atelier technique sur la réintroduction de l'oryx algazelle dans la Réserve de Faune de Ouadi Rimé-Ouadi Achim, Tchad* sont disponibles sur commande à l'IUCN/SSC Conservation Breeding Specialist Group: office@cbsg.org, 001-952-997-9800, www.cbsg.org.



Les participants à l'atelier en pleine séance de travail



Photo de famille à la fin de l'atelier



---

# TABLE DES MATIERES

---

Cérémonie d'ouverture.....	1
Résumé exécutif .....	5
Rapport de l'atelier .....	9
Cérémonie de clôture.....	31
Annexe I: Matrice d'évaluation du site .....	33
Annexe II: Liste des participants .....	43





---

## CEREMONIE D'OUVERTURE

---

**Mesdames et Messieurs les Députés ;  
Messieurs les Secrétaires Généraux et Inspecteurs Généraux ;  
Monsieur le Président du Sahara Conservation Fund ;  
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux et Directeurs Techniques ;  
Mesdames et Messieurs les Experts ;  
Distingués invités, Mesdames et Messieurs ;**

Il m'est particulièrement agréable de prendre la parole à l'occasion de l'ouverture de l'atelier technique de réintroduction de l'Oryx algazelle dans la réserve de faune de Ouadi Rime-Ouadi Hachim, pour souhaiter la bienvenue au Tchad, pays de Toumai, à nos partenaires qui viennent de loin et vous transmettre mes vœux de succès.

La présence des nombreux experts confirmés dans la conservation de la faune sauvage, constitue à notre sens, la reconnaissance des efforts que le Gouvernement et en particulier le Président de la République déploie pour la protection de l'environnement en général et la conservation de la biodiversité en particulier.

**Distingués invités, Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi de vous rappeler que le Tchad compte à ce jour onze aires protégées constituées de trois parcs nationaux, une réserve de biosphère et sept réserves de faune dont celle de Ouadi Rimé-Ouadi Hachim ayant une superficie de huit millions d'hectares et située en zone aride. La Réserve de Ouadi Rimé-Ouadi Hachim, par sa particulière biodiversité a attiré, depuis quelques années, nos partenaires de Sahara Conservation Fund qui ont effectué plusieurs missions dont la dernière est celle de fin avril 2012.

**Distingués invités, Mesdames et Messieurs,**

L'Humanité se rend de plus en plus compte que la conservation de la nature et le développement ne sont pas antinomiques mais plutôt symbiotiques. Il nous faut par conséquent assurer leur véritable intégration.

Votre participation témoigne de l'intérêt que chacun de vous accorde à cet atelier de réintroduction de l'espèce éteinte dans la nature par les effets néfastes du braconnage sur les populations animales et qui constitue un jalon important en faveur de la conservation de la biodiversité.

Je suis rassuré d'avance, de la qualité des résultats attendus de vos travaux durant les trois jours, au regard de qualité des participants que j'observe. Ces résultats contribueront sans aucun doute à la réintroduction et la consolidation du bien-être de l'Oryx algazelle au Tchad. Je voudrais saluer à l'occasion notre coopération avec Sahara Conservation Fund.

Tout en sachant que ces travaux constituent un pas décisif pour entamer la mise en œuvre du programme de réintroduction des espèces animales éteintes dans la nature, je souhaite plein succès à vos travaux et je déclare ouvert l'Atelier technique de réintroduction de l'Oryx algazelle au Tchad.

**Je vous remercie.**

**Mahamet Bechir Okormi  
S. E. le Ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques**

**Monsieur le Ministre ;  
Honorables Députés ;  
Messieurs les Secrétaires Généraux ;  
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux et Directeurs Techniques ;  
Mesdames et Messieurs les Experts ;  
Très Chers Invités ;**

Il y a quarante ans presque jour pour jour que j'ai eu l'immense honneur et le grand plaisir d'arriver au Tchad comme jeune biologiste pour assister la Direction des Parcs Nationaux dans ses fonctions d'aménagement de la faune sauvage et des aires protégées – éléments d'une valeur inestimable sur le plan de la biodiversité et du patrimoine de ce grand pays au cœur de l'Afrique.

Pendant un séjour qui a duré plus de 8 ans j'ai appris non seulement à apprécier l'incroyable diversité de la faune et de la flore de votre beau pays mais aussi l'énorme hospitalité et l'amitié de vous-mêmes, chers amis, le Peuple Tchadien.

En juillet 1972, je me trouvais pour la première fois au nord du pays, justement dans la ville d'Arada, pour travailler ensemble avec les surveillants chargés de la protection de la faune sahélo-saharienne de l'une des plus vastes aires protégées d'Afrique – la Réserve de Faune de l'Ouadi Rime-Ouadi Achim. Avec ces 78,000 kilomètres carrés, la réserve a été créée en 1969 pour protéger quelques unes des espèces les plus rares et les plus magnifiques de la planète. L'addax, la gazelle dama, l'autruche, le guépard saharien et surtout l'oryx algazelle étaient tous présents en quantité importante et représentaient pour le Tchad et le monde entier un ensemble d'espèces uniques.

Hélas, le calme qui a marqué les années 70 allait être rudement bousculé par les événements que nous connaissons tous. Dans très peu de temps, oryx, addax et gazelles dama se trouvaient chassés à mort jusqu'à leur disparition quasi-totale. Pour l'oryx, plus que pour les autres espèces le choc a été irréversible car l'espèce est aujourd'hui éteinte à l'état sauvage.

### ***Distingués Invités, Mesdames et Messieurs***

Après une longue absence de presque une vingtaine d'années j'ai eu la chance en 2001 de pouvoir revenir au Tchad pour travailler avec mes collègues de la Direction des Parcs Nationaux sur un inventaire de la faune et de la flore ; chose qui m'a permis de lancer avec l'appui du Ministère de l'Environnement le démarrage d'un programme de recherche-formation sur le terrain avec l'appui du Sahara Conservation Fund, une ONG internationale créée spécifiquement en 2004 pour la conservation de la faune sahélo-saharienne et de ses habitats.

Depuis 2010, ce programme nous a permis de travailler avec la Direction des Parcs Nationaux sur la Réserve de Faune de Ouadi Rimé-Ouadi Achim, dont la dernière mission vient de s'achever il y a seulement 2 jours. Les travaux sur le terrain nous ont confirmé l'énorme potentialité que recèle toujours cette vaste aire protégée et ceci à tel point que nous estimons qu'il serait possible de reconstituer la grande faune de cette réserve, y compris la réintroduction de l'oryx algazelle. Un projet d'une telle envergure représentera non seulement un atout énorme pour le Tchad mais aussi une première pour le monde de la conservation.

Il est bien évident que la réhabilitation d'une espèce éteinte à l'état sauvage à partir d'animaux maintenus depuis fort longtemps en captivité, et en partie descendants d'oryx capturés au Tchad il y a plus de 50 ans, n'est pas chose facile et demandera énormément de travail, de réflexion, de ressources, de coopération, mais je suis convaincu, chers collègues, que c'est possible.

L'atelier auquel nous assistons aujourd'hui est une étape importante dans la vie de ce projet car il nous permettra d'analyser ensemble les conditions et les préalables nécessaires pour démarrer un tel projet aussi ambitieux. Pour ceci j'aimerais souligner l'appui et l'encouragement des autorités tchadiennes et surtout le soutien que nous avons reçu depuis le début de la part du Ministère en charge de l'Environnement. Sous l'impulsion et les efforts déployés par le gouvernement du Tchad et en particulier le Président de la République, pour qui la conservation de la nature et la préservation de l'environnement rentre pleinement dans la politique du développement de ce grand pays, je suis persuadé qu'ensemble nous arriverons.

**John Newby**  
**Directeur Exécutif**  
**Sahara Conservation Fund**



---

## RESUME EXECUTIF

---

Le 2 mai, 2012, 32 délégués de 16 organisations internationales et agences gouvernementales se sont réunis à l'Hôtel Novotel "La Tchadienne" à N'Djamena, au Tchad, pour participer à un atelier de trois jours sur la réintroduction de l'oryx algazelle dans la Réserve de Faune de Ouadi Rimé-Ouadi Achim localisée dans la région centrale du pays. Les sponsors principaux de l'initiative étaient les suivants: le Sahara Conservation Fund (SCF), le Mohammed bin Zayed Species Conservation Fund, le Convention on Migratory Species (CMS), le Zoo de St. Louis, la Fondation Addax et Oryx, et le Zoo de Al Ain. L'atelier a été ouvert par Son Excellence le ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques, Mahamat Bechir Okormi, et a été facilitée par l'UICN/SSC Conservation Breeding Specialist Group.

Les objectifs de cette initiative étaient:

- Sensibiliser et obtenir le soutien des principaux acteurs tchadiens pour le projet international de réintroduction de l'oryx algazelle au Tchad ;
- Effectuer une évaluation de la Réserve de Faune de Ouadi Rimé-Ouadi Achim (RFOROA) en tant que site prioritaire pour la réintroduction de l'oryx algazelle à partir des informations récoltées sur le terrain et issues des participants de l'atelier, en utilisant des critères définis conjointement au préalable ;
- Obtenir un accord commun sur les besoins nécessaires pour réintroduire l'oryx algazelle au Tchad ;
- Explorer et exploiter les opportunités pour ce projet, afin de fournir des résultats avec des applications plus larges sur la conservation de la biodiversité au Tchad, et notamment les opportunités considérées prioritaires au sein de la stratégie nationale de conservation de la biodiversité.

Les participants ont travaillé en collaboration pour créer une vision pour le retour de l'oryx au Tchad, afin d'identifier les défis et définir les grandes orientations des actions futures. Les résultats les plus importants de l'atelier sont décrits ci-dessous.

---

### LA VISION

---

La vision à long terme pour le retour au Tchad de l'oryx algazelle présentée ci-dessous, a été développée et acceptée par les participants:

---

LES POPULATIONS D'ORYX ALGAZELLE, SYMBOLE CULTUREL, SONT VIABLES, LIBRES DE SE DEPLACER DANS LEURS AIRES DE REPARTITION ANCESTRALES ET EVOLUANT DANS DES ECOSYSTEMES RESTAURÉS ET PRODUCTIFS QUI REPENDENT AUX BESOINS DE LA FAUNE SAUVAGE ET DES COMMUNAUTES LOCALES. LA PROTECTION DE L'ORYX ALGAZELLE ET DE SON HABITAT CONTRIBUE AINSI AU DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE ET CULTUREL DE CES POPULATIONS QUI VIVENT EN HARMONIE DANS LA RESERVE DE FAUNE DE OUADI RIME – OUADI ACHIM. LA RESERVE VALORISE LES CAPACITES ET EXPERTISES NATIONALES ET EST UN MODELE RECONNU DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE CONSERVATION DANS LA ZONE SAHELO-SAHARIENNE.

---

## ACTIONS PRIORITAIRES RECOMMANDÉES POUR L'AVENIR

---

Des objectifs généraux ont été développés par les participants pour orienter les actions futures. Ils ont été hiérarchisés selon leur importance perçue pour une réintroduction réussite de l'oryx au Tchad. Les cinq priorités sont les suivantes:

---

L'ELABORATION D'UN PLAN DE GESTION REVISANT LES CONDITIONS D'UTILISATION DE LA RESERVE DE OUADI RIME-OUADI ACHIM ET DE TEXTES D'APPLICATION DES LOIS POUR LE PLAN DE GESTION.

L'IMPLICATION DE LA POPULATION LOCALE DANS LA PRISE DE DECISION ET DANS LA GESTION DES ACTIVITES DE LA RESERVE DE FAUNE (IMPORTANCE DE L'IMPLICATION DES CHEFS TRADITIONNELS).

LA COMPREHENSION DES DYNAMIQUES SOCIO-ECOLOGIQUES ET DES CAUSES DES CHANGEMENTS DANS L'ABONDANCE LOCALE DE LA FAUNE ET LA GESTION DE LA RESERVE.

LE RENFORCEMENT DES MOYENS DE LUTTE ANTI-BRACONNAGE.

LE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE ET LA SENSIBILISATION DES POPULATIONS.

---

## DECLARATION DES PARTICIPANTS DE L'ATELIER

---

Une déclaration a été élaborée et approuvée par les participants, appelant le gouvernement du Tchad et ses partenaires internationaux à mobiliser leurs ressources collectives à la poursuite de la réintroduction de l'oryx algazelle. Le principal partenaire international identifié est le Sahara Conservation Fund (SCF).

---

**CONSIDERANT** QUE L'ORYX ALGAZELLE (*ORYX DAMMAH*) EXISTAIT AUTREFOIS EN GRAND NOMBRE AU TCHAD, ET EN PARTICULIER DANS LA RESERVE DE FAUNE DE OUADI RIME-OUADI ACHIM, OU LES DERNIERS SPECIMENS ONT ÉTÉ OBSERVÉS VERS LA FIN DES ANNEES 1980 ;

**SACHANT** QUE L'ORYX ALGAZELLE N'A PAS ÉTÉ VU EN AFRIQUE A L'ETAT SAUVAGE DEPUIS LES ANNEES 1990 ET QUE PAR CONSEQUENT L'ESPECE EST CONSIDERÉE COMME ETANT ETEINTE A L'ETAT SAUVAGE PAR L'UICN ;

**CONSTATANT** QUE PLUSIEURS MILLIERS D'ORYX EXISTENT EN CAPTIVITE A TRAVERS LE MONDE ET SONT DISPONIBLES POUR LES EFFORTS DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION DE L'ESPECE AU SAHEL ;

---

**EXPRIMANT** NOTRE SOUHAIT DE RE-ETABLIR DES POPULATIONS VIABLES ET AUTO-SUFFISANTES D'ORYX ALGAZELLE ET D'AUTRES ESPECES DE GRANDS MAMMIFERES ET OISEAUX A L'INTERIEUR DE LA RESERVE DE OUADI RIME-OUADI ACHIM ;

**RECONNAISSANT** QUE LA REINTRODUCTION ET LA CONSERVATION DE L'ORYX ALGAZELLE EN NOMBRE SUFFISANT SERA UN ATOUT CONSIDERABLE, D'UNE IMPORTANCE CAPITALE POUR LES GENERATIONS FUTURES ET UNE REFERENCE MONDIALE EN LA MATIERE ;

**APPRECIANT** LES EFFORTS COLLECTIFS DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE EN FAVEUR DE LA PROTECTION ET DU MAINTIEN DE LA DIVERSITE GENETIQUE DE L'ORYX ALGAZELLE EN CAPTIVITE AFIN DE POUVOIR RE-ETABLIR CETTE ESPECE.

**SALUANT** LES EFFORTS ENTREPRIS PAR LES AUTORITES TCHADIENNES POUR PROTEGER LA FAUNE SAUVAGE ET SES HABITATS ;

**SOULIGNANT** L'IMPORTANCE DE LA BONNE GOUVERNANCE, LA COOPERATION ET LA GESTION INTEGREE DANS LA REUSSITE DES EFFORTS POUR LA REINTRODUCTION ET LA CONSERVATION DE L'ORYX ALGAZELLE AU BENEFICE DE TOUTE L'HUMANITE ;

**NOUS, PARTICIPANTS A L'ATELIER,**

**APPELONS :**

- **LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD A** PRENDRE TOUTES LES DISPOSITIONS NECESSAIRES A LA REINTRODUCTION DE L'ORYX ALGAZELLE ET A LA REHABILITATION DE LA RESERVE DE FAUNE DE OUADI RIME-OUADI ACHIM ;

- **L'ASSOCIATION SAHARA CONSERVATION FUND (SCF) ET SES** PARTENAIRES A DEFINIR DE CONCERT AVEC LES ACTEURS CONCERNES LES PREALABLES ET LES ETAPES NECESSAIRES POUR L'ABOUTISSEMENT DE LA REINTRODUCTION DE CETTE ESPECE ;

- **LES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT A MOBILISER LES** FINANCEMENTS NECESSAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE REINTRODUCTION DE L'ORYX ET LA CONSERVATION DE SON HABITAT AU TCHAD.

N'DJAMENA, LE 4 MAI 2012

**LES PARTICIPANTS**

---

## SOUTIEN PRESIDENTIEL

---

Le dernier jour de l'atelier, et sur proposition de S. E. le ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques, le Président du Tchad, S. E. M. Idriss Deby Itno, a rencontré John Newby et Steve Monfort en tant que représentants de l'atelier. Le Président s'est personnellement engagé à conserver la faune du Tchad et a d'ailleurs promulgué des lois en ce sens au cours de ces dernières années. Le Président a exprimé tout son soutien pour l'éradication du braconnage, couplé avec la pleine application de la loi pour les délinquants. Cela a eu un impact significatif sur la faune du désert, avec de nombreuses sources confirmant une extension de cette faune ces derniers temps. Le SCF a été en mesure de confirmer cette observation à l'égard de la gazelle dorcas.

Les objectifs de la mission et de l'atelier au Tchad ont été discutés lors de la réunion avec le Président, en particulier le désir des participants de l'atelier à voir l'oryx retourner dans la Réserve de Faune de Ouadi Rimé - Ouadi Achim, et de voir une meilleure protection pour la faune existante a été exprimé. Le Président s'est engagé et a affirmé son plein accord et le soutien pour les idées présentées pendant l'atelier, indiquant la nécessité de davantage de ressources pour la gestion de la réserve et une meilleure compréhension scientifique sur les besoins et des solutions. Ce soutien de haut niveau des objectifs du projet sera crucial pour le succès et a été particulièrement apprécié par les participants à l'atelier.



---

## RAPPORT DE L'ATELIER

---

Le 2 mai, 2012, 32 délégués de 16 organisations internationales et agences gouvernementales se sont réunis à l'Hôtel Novotel "La Tchadienne" à N'Djamena, au Tchad, pour participer à un atelier de trois jours sur la réintroduction de l'oryx algazelle dans la Réserve de Faune de Ouadi Rimé-Ouadi Achim localisée dans la région centrale du pays. Les sponsors principaux de l'initiative étaient les suivants: le Sahara Conservation Fund (SCF), le Mohammed bin Zayed Species Conservation Fund, le Convention on Migratory Species (CMS), le Zoo de St. Louis, la Fondation Addax et Oryx, et le Zoo de Al Ain. L'atelier a été ouvert par Son Excellence le ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques, Mahamat Bechir Okormi, et a été facilitée par l'UICN/SSC Conservation Breeding Specialist Group.

Les objectifs de cette initiative étaient:

- Sensibiliser et obtenir le soutien des principaux acteurs tchadiens pour le projet international de réintroduction de l'oryx algazelle au Tchad ;
- Effectuer une évaluation de la Réserve de Faune de Ouadi Rimé-Ouadi Achim (RFOROA) en tant que site prioritaire pour la réintroduction de l'oryx algazelle à partir des informations récoltées sur le terrain et issues des participants de l'atelier, en utilisant des critères définis conjointement au préalable ;
- Obtenir un accord commun sur les besoins nécessaires pour réintroduire l'oryx algazelle au Tchad ;
- Explorer et exploiter les opportunités pour ce projet, afin de fournir des résultats avec des applications plus larges sur la conservation de la biodiversité au Tchad, et notamment les opportunités considérées prioritaires au sein de la stratégie nationale de conservation de la biodiversité.

Les participants ont travaillé en collaboration pour créer une vision pour le retour de l'oryx au Tchad, afin d'identifier les défis et définir les grandes orientations des actions futures. Les résultats les plus importants de l'atelier sont décrits ci-dessous.

- Une vision à long terme pour l'*Oryx algazelle* au Tchad.
- Une série de recommandations pour une action immédiate qui devraient être prises, afin de préparer le terrain pour une réintroduction réussie.
- Une déclaration des participants à l'atelier, appelant le gouvernement tchadien et les partenaires internationaux, à prendre les mesures nécessaires pour soutenir le retour de l'oryx à dans la Réserve de Faune de Ouadi Rimé-Ouadi Achim.

---

## INTRODUCTION DES PARTICIPANTS

---

Après les introductions, les participants ont été invités de répondre aux questions suivantes:

- Question 1:** Quel est votre objectif personnel pour l'atelier? Que souhaiteriez-vous voir accompli dans cet atelier?
- Question 2:** Quel est, selon vous, le principal défi dans le projet de réintroduction de l'oryx algazelle au Tchad dans les dix prochaines années?
- Question 3:** Que souhaiteriez-vous apporter lors de cet atelier?

Dans l'ensemble, les participants étaient très enthousiastes au sujet de leur participation à l'atelier. La plupart a cité comme objectif personnel d'en apprendre davantage sur cette

initiative et d'espérer qu'un plan clair pour la réintroduction de l'oryx résulterait de l'atelier. Toutefois, les participants étaient très conscients des nombreux défis: la compétition avec les gens pour les terres et les ressources, le changement climatique et d'autres facteurs qui pourraient accroître la désertification et réduire les habitats propices, ainsi que le défi de communiquer et obtenir le soutien des principales parties prenantes - en particulier les chefs traditionnels locaux et l'armée.

Une liste complète des défis identifiés par les participants est la suivante:

- Que cette espèce réintègre la faune et se multiplie grâce aux efforts du gouvernement
- Gestion de l'habitat et la création d'un scénario où la faune et les populations locales sont toutes gagnants
- Sensibiliser la population autochtone de la région
- Avoir un plan de gestion disponible pour la réserve
- Sensibiliser la population et appliquer la loi 14 du 2008 sur la protection de la faune
- Moyens humains et financiers
- L'avancement du Tchad à travers la réintroduction de l'oryx algazelle
- Gestion concertée
- Surveillance et contrôle
- Le climat désertification
- L'homme, la chasse, et la consommation d'oryx
- Le défi sera mondial, plus on cherche à préserver l'oryx algazelle plus on lutte contre la dégradation de la nature, alors plus on doit impliquer de monde (Gouvernement, communautés locales)
- Outre le braconnage, le changement climatique sera un des principaux défis
- Adaptation de l'oryx et son passage de l'enclos à la liberté
- Ce principal défi est le changement climatique, ensuite vient le braconnage. Il faut aussi impliquer la population locale pour la réussite de la réintroduction.
- Prendre en compte les intérêts de la faune et de la population locale
- Assurer les conditions politiques, socio-économiques et financières pour la réintroduction : volonté politique, adhésion de populations grâce à un équilibre entre l'homme et la faune, mobilisation de moyens importants.
- Réalisation des conditions idéales pour la réintroduction
- L'un des défis majeurs sera l'appui des différents acteurs et la gestion des activités humaines en particulier l'installation de puits dans la réserve de faune
- L'appui total des principaux acteurs
- La mise en place de l'atelier : objectifs et résultats mesurables

## JOUR 1 PRESENTATIONS

---

Une série de présentations a été faite visant à donner aux participants une connaissance commune de l'histoire de l'oryx au Tchad, les raisons de sa disparition, le projet de réintroduction proposé, et sa pertinence pour les objectifs généraux de la biodiversité tchadienne:

1. Introduction à l'atelier - **Arnaud Desbiez**
2. Aperçu de la stratégie nationale pour la biodiversité au Tchad - **Kadiom Amidou**
3. Vue d'ensemble du contexte tchadien de la politique de conservation dans les aires protégées - **N'Gakoutou Etienne**
4. Oryx algazelle, l'écologie et la distribution au Tchad – **John Newby**
5. Résumé du projet de réintroduction de l'oryx algazelle à ce jour : Al Ain, Alger, etc. - **Steve Monfort**
6. Vue d'ensemble de RFOROA comme un site de réintroduction – **Tim Wachter**
7. Les facteurs biologiques et sociaux dans la planification de la réintroduction – **Mark Stanley Price**

## TACHE 1: LA VISION

---

Après la première série de présentations, les participants ont commencé à développer une vision partagée pour l'avenir de l'oryx au Tchad. Les participants ont créé une description idéalisée de l'issue de la réintroduction de l'oryx algazelle au Tchad dans les 25-50 prochaines années. Cette déclaration a créé le contexte de toutes les activités de planification suivantes.

Une vision globale pour le retour de l'oryx à ses terres ancestrales à travers l'Afrique du Nord a été développée lors d'un atelier précédent à Al Ain aux Emirats Arabes Unis, et a été présentée à titre de référence. Pour assurer la pleine participation de tous les participants, quatre petits groupes ont chacun abordé les thèmes majeurs ou les phrases qu'ils voulaient voir incorporés dans la vision.

Chaque groupe a présenté ses travaux en plénière. Ensuite un autre petit groupe de travail a été formé pour synthétiser les résultats en un seul énoncé. Les résultats des quatre groupes sont donnés ci-dessous.

### GROUPE 1

---

Des populations d'oryx algazelles sécurisées, viables, en liberté dans leurs aires de répartition écologiques interconnectées vivant en parfaite harmonie avec les communautés locales, dans un écosystème restauré induisant un développement économique et culturel durable et créant des capacités nationales et spécifiques.

### GROUPE 2

---

- fonctionnelle avec oryx et autres espèces en sécurité
  - o grand nombre comme autrefois
  - o écotourisme (activités économiques et agricoles)
- restauration de la flore
- au service du développement
- productivité
- lutte contre la désertification
- soutien harmonie par la population locale
- symbiose entre acteurs et usagers

- modèle pour les autres pays
- patrimoine mondial de l'humanité
- viabilité à l'état sauvage et dispersion, la réserve est une source de faune sauvage
- maintien de l'importance culturelle de l'oryx

---

#### GROUPE 3 – GROUPE DE LA COMMUNAUTE LOCALE

- amélioration de l'environnement dans son ensemble
- faune sauvage = vie
- grand peuplement
- sur l'ensemble de la réserve
- repeuplement
- activités génératrices de revenu = tourisme
- implication de la communauté locale
- réserve devient un Parc National

---

#### GROUPE 4

- population d'oryx démographiquement viable représentant toute la diversité génétique de l'espèce
- introduction dans un paysage sans perturbation
- zones entièrement protégées pour la faune
- contribution à l'écosystème sain productif qui répond aux besoins de la faune et aux populations locales
- restauration faune et flore
- zones sans infrastructure et sans puits

Les participants ont continué à travailler sur la vision au cours des deux jours suivants pour y intégrer les commentaires de la plénière et la version finale suivante a été approuvée le dernier jour.

---

#### UNE VISION POUR L'ORYX ALGAZELLE AU TCHAD

*Les populations d'oryx algazelle, symbole culturel, sont viables, libres de se déplacer dans leurs aires de répartition ancestrales et évoluant dans des écosystèmes restaurés et productifs qui répondent aux besoins de la faune sauvage et des communautés locales. La protection de l'oryx algazelle et de son habitat contribue ainsi au développement socio-économique et culturel de ces populations qui vivent en harmonie dans la Réserve de Faune de Ouadi Rimé – Ouadi Achim. La réserve valorise les capacités et expertises nationales et est un modèle reconnu de développement durable et de conservation dans la zone sahélo-saharienne.*

## JOUR 2 PRESENTATIONS

---

La séance du matin a commencé par les présentations suivantes :

1. Etude de cas – créer des populations d'oryx algazelle dans les parcs nationaux tunisiens (*Case study - founding populations of scimitar-horned oryx in Tunisian National Parks*) – **Marie Petretto**
2. L'oryx algazelle à l'Agence pour l'Environnement d'Abu Dhabi (Environment Agency Abu Dhabi) – **Justin Chuven**
3. L'utilisation de la matrice – **Caroline Lees**

Suite à ces présentations, les participants sont passés à la Tâche 2.

### TACHE 2: IDENTIFICATION DES AVANTAGES ET DES INCONVENIENTS/CONSTRAINTES DU SITE RFOROA POUR LA REINTRODUCTION DE L'ORYX

---

Lors d'un atelier oryx précédent en Algérie, les participants avaient élaboré une série de facteurs biologiques, sociaux, politiques et économiques considérés comme essentiels: a) soit pour une réintroduction réussie de l'oryx, b) soit de nature à renforcer l'impact de la réintroduction sur la conservation (voir l'annexe I - Evaluation du site Matrice). La matrice fournit un cadre utile pour discuter et déterminer les activités nécessaires pour faire avancer la vision de la restauration de l'oryx de au Tchad.

Les participants ont été divisés en groupes de travail pour examiner la situation dans la RFOROA à l'égard de chacun des éléments discutés dans la matrice. Le but était de développer un profil des forces et des défis du site.

Les quatre groupes de travail formés pour accomplir la tâche sont les suivants:

**Groupe 1: Biologie et écologie de l'espèce**

**Groupe 2: Menaces**

**Groupe 3: Aspects stratégiques**

**Groupe 4: Capacités.**

Les avantages et contraintes de la RFOROA, basés sur l'analyse de la matrice, ont été présentés en séance plénière et sont rappelés dans le Tableau 1.

### TACHE 3: PRÉPARATION DES OBJECTIFS DE PLANIFICATION POUR LA RÉINTRODUCTION DE L'ORYX DANS LA RFOROA

---

Dans le contexte de l'atelier, les objectifs doivent décrire les activités générales qui, si elles sont appliquées avec succès, permettraient de répondre aux défis identifiés dans la Tâche 2 et, ce faisant, faire progresser la vision pour le retour de l'oryx au Tchad.

Des groupes de travail ont préparé les objectifs et les ont présentés en séance plénière le Jour 3. Le groupe de Biologie des Espèces a rejoint le groupe Menaces, puisque les principaux défis pour la réintroduction de l'oryx ont été considérés comme étant moins liés à la biologie de l'oryx ou à l'écologie de la région, qu'à l'utilisation des terres, la concurrence et les questions de chasse.

En raison de contraintes de temps, les actions détaillées n'ont pas été poursuivies au cours de l'atelier. Les objectifs développés sont détaillés dans le Tableau 1.

## Tableau 1. Statut de RFOROA comme site de réintroduction de l'oryx et les objectifs pour les actions futures

Notez que le texte qui accompagne chaque critère a été simplifié dans cette version pour réduire la taille et de souligner les résultats de discussions de l'atelier. Le texte intégral figure à l'Annexe I.

Les pré-requis dans ce contexte sont les caractéristiques du site qui, si elles ne sont pas incluses dans le projet, peuvent conduire à l'échec du projet. La colonne "inadéquate" décrit "l'absence" dans chaque cas.

Facteur	Bonnes conditions	Conditions équitables	Conditions inadéquates
<b>Facteurs renforçant l'impact sur la conservation</b>			
<i>L'adéquation du site</i> <i>Ceci prend en compte les éléments faisant que le site peut être adapté ou non à l'oryx.</i>	<i>Le site est approprié pour l'oryx à l'égard de tous les facteurs clés</i>		
<p><b>Objectifs : Les objectifs de ce groupe sont inclus dans les objectifs des menaces</b></p> <p><b>Notes: Bonnes conditions</b></p> <p><u>La précipitation - Bonne</u> Le site est bien dans la bande des précipitations considérées comme appropriées pour l'oryx. Toutefois il faut prendre en compte les particularités géographiques de la réserve : la partie nord de la réserve est sèche alors que la région du sud est « verdissante ». Ceci a des implications énormes en termes de gestion future de la réserve.</p> <p><u>Espace pour les mouvements saisonniers - Bon</u> C'est moins la qualité d'espace disponible que l'utilisation de cet espace qu'il faut considérer: actuellement, il y a une bonne opportunité au sein de la réserve pour la coexistence entre les oryx et les humains dans le paysage.</p> <p><u>La disponibilité des pâturages - Bonne</u> Bonne dans les conditions actuelles. Celle-ci est également très dépendante de l'utilisation des terres dans l'avenir.</p> <p><u>Structure de l'habitat - Bonne</u> L'accès à l'ombre est un facteur critique pour l'oryx surtout en saison chaude. L'ombre n'est pas un facteur limitant maintenant, mais cette déclaration est fondée sur l'hypothèse qu'il n'y aura pas de changements significatifs aux pratiques actuelles d'utilisation des terres qui induiraient la réduction de la quantité de l'ombre. Ceci est potentiellement susceptible de changer.</p>			

Facteur	Bonnes conditions	Conditions équitables	Conditions inadéquates
<p><b>Taille de la population cible et l'inter-connectivité</b>  <i>Ce point considère la capacité du site à maintenir une population génétiquement viable d'oryx sur le plan démographique, ou pour former une composante importante d'une métapopulation viable (un groupe de populations entre lesquelles le mouvement est possible). On considère donc à la fois la capacité du site lui-même et aussi la façon dont le site est positionné géographiquement par rapport à d'autres sites de lâcher actuels ou potentiels.                      (K= capacité du site)</i></p>		<p><i>K = 200 +                      Et le mouvement vers ou à partir des sites voisins pour obtenir un K = 500 + est possible et pourrait être atteint via un transport pratique et réalisable.</i></p>	
<p><b>Objectifs : Les objectifs de ce groupe sont inclus dans les objectifs des menaces</b></p> <p><b>Notes: Conditions équitables</b>                      La taille de la population cible n'a pas encore été déterminée par l'analyse (en utilisant qualité de l'habitat et la modélisation démographique), mais la suggestion actuelle est que la réserve est capable de supporter un minimum de 200 oryx adulte, et peut-être jusqu'à 4 - 5000 animaux. Par conséquent, nous marquons ce facteur comme « équitable » fondée sur le fait que l'inclusion de la population RFOROA dans une plus grande métapopulation aurait très probablement besoin d'un transport d'individus d'autres populations. RFOROA peut-elle être liée à d'autres sites de réintroduction à l'extérieur du Tchad? C'est théoriquement possible, avec la dispersion à l'ouest, mais il est considéré comme peu probable en raison des longues distances impliquées. Donc RFOROA serait probablement le seul site de réintroduction. Il y a certainement une opportunité pour le succès de l'oryx de se disperser loin de leur site de libération à d'autres domaines appropriés au sein de RFOROA.</p>			
<p><b>Pré-requis : Menaces pré-existantes</b></p>			
<p><b>Statut des facteurs d'extinction</b>  <i>Mise à jour par la CMS (2006), d'une large gamme de facteurs de risque d'extinction pour l'oryx sont les suivants: dégradation et le déclin de l'habitat; l'exploitation directe par la chasse; la compétition entre le bétail et la faune pour l'espace ou le pâturage; multiplication des puits profonds (soit un sous ensemble du point précédent); transformation par l'homme des derniers habitats restants ou des zones clés comme par exemple, les zones d'ombre ou les zones de pâturage en saison chaude.</i></p>	<p><i>Les facteurs conduisant à l'extinction initiale sont connus et résolus ou gérés avec succès.</i></p>	<p><i>Les facteurs conduisant à l'extinction initiale sont connus. Les mesures de protection sont prévues ou en cours pour y remédier.</i></p>	



Facteur	Bonnes conditions	Conditions équitables	Conditions inadéquates
<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Comprendre les dynamiques socio-écologiques et les causes du changement ;</li> <li>– Comprendre les avantages et les inconvénients de la réintroduction ;</li> <li>– Garantir l'acceptation sociale de la réintroduction et l'implication de la population locale ;</li> <li>– Promouvoir la collaboration intersectorielle et interministérielle ;</li> <li>– Planifier et délimiter l'espace avec des zones dédiées à la protection de l'oryx (sans puits) ;</li> <li>– Changer le statut de la réserve, par exemple, en Parc National pour garantir un degré de protection adéquat;</li> <li>– Combattre le braconnage</li> </ul> <p><b>Notes: Les conditions sont quelque part entre bonnes et équitables</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Principal facteur d'extinction de l'oryx algazelle considéré comme résolu : la guerre.</li> <li>2. Principales menaces non résolues: <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Cercle vicieux de l'augmentation de la pression démographique, de la taille du cheptel domestique, de la multiplication des puits et du surpâturage : les densités accrues créent un nouveau déséquilibre entre la faune sauvage et les activités anthropiques ;</li> <li>b. Le manque de collaboration intersectorielle et interministérielle (politiques de développement de l'élevage, d'aménagement du territoire, d'hydraulique rurale, etc.) ;</li> <li>c. Le braconnage</li> </ol> </li> </ol>			
<p><b>Empreinte humaine (à l'exception de l'emprise directe et des perturbations associées)</b>  <i>Ce facteur tient compte de l'impact de la présence humaine et des activités sur la capacité du site pouvant accueillir la population d'oryx.</i></p>	<p><b>Plus de 75% du site est compatible avec l'utilisation des oryx</b></p>		
<p><b>Aucun objectif n'a été considéré comme nécessaire ici</b></p> <p><b>Notes: Bonnes conditions</b>  Pas d'établissement humain permanent dans la réserve dont les conditions actuelles sont très difficiles.</p>			

<b>Les questions stratégiques - pré-requis</b>			
<p><b>Le cadre juridique</b>  <i>La protection des oryx dans un site donné devrait être étayée par des lois bien appliquées. Deux aspects sont considérés comme importants:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>La protection nationale pour les espèces;</i></li> <li>• <i>La législation au niveau des aires protégées pour l'ancien habitat des oryx (ou pour le site en cours d'examen).</i></li> </ul> <p><i>Idéalement, la zone considérée sera sujette à l'élaboration d'une stratégie ou d'un plan définissant les objectifs de gestion, les moyens d'intervention et les résultats sur l'évaluation du site.</i></p>		<p><i>Les dispositions légales et une stratégie de gestion pertinente ne sont que partiellement en place, mais les activités sont en cours pour résoudre ce problème.</i></p>	
<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Révision du statut de la réserve de faune de Ouadi-Rimé Ouadi-Achim (dimensions) ;</li> <li>– Elaboration des textes d'application des Lois ;</li> <li>– Elaboration d'un plan d'aménagement de la réserve</li> </ul> <p><b>Notes: Les conditions sont quelque part entre bonnes et équitables</b>  <i>La protection nationale pour les espèces et les lois des aires protégées sont en place et <u>partiellement</u> appliquées. Une stratégie pour la région existe, <u>mais dans le cadre de sa mise en œuvre, le cas spécifique de la Réserve de Faune de Ouadi Rimé-Ouadi Achim et de l'espèce phare est à compléter.</u></i></p> <p><i>Les lois existent mais les textes d'application ne sont pas élaborés; manque d'un plan d'aménagement pour la réserve; manque de textes protégeant spécifiquement les espèces de faune; actualiser le statut de la faune d'une manière générale et plus particulièrement les antilopes sahélo-sahariennes.</i></p>			
<p><b>Le soutien du gouvernement</b>  <i>Un soutien de haut niveau existe en plus d'autres avantages reconnus, la réintroduction de l'oryx est perçue comme un moyen direct ou indirect pour contribuer aux objectifs du gouvernement pour le développement ainsi que pour insérer les obligations nationales dans les recommandations des conventions internationales (par exemple, la Convention sur la diversité biologique et des espèces migratrices de faune sauvage).</i></p>		<p><i>Il y a prise de conscience sur le potentiel de la réintroduction de l'oryx pour contribuer aux objectifs gouvernementaux prioritaires.</i></p>	

<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des structures existantes de protection de faune dans la réserve;</li> <li>- Redynamisation du mécanisme sectoriel de suivi</li> </ul>			
<p><b>La coopération inter-institutions</b>  <i>Les projets sont plus susceptibles de réussir quand ils bénéficient de la coopération et du soutien de tous les ministères concernés et que ces ministères sont disposés et aptes à travailler en collaboration pour parvenir à des solutions viables aux problèmes identifiés.</i></p>		<p><i>Les agences ne sont pas toutes identifiées, et celles qui le sont, ne sont pas toutes suffisamment impliquées. Il est possible d'améliorer cette situation.</i></p>	
<p><b>Objectifs :</b>                  Redynamisation du cadre de concertation</p>			
<p><b>Le soutien du public</b>  <i>Le soutien du public pour le projet est un élément essentiel à sa réussite. La question clé est de savoir si la réintroduction de l'oryx dans un site donné va générer un bénéfice net pour les populations locales, dont le soutien est essentiel pour la réussite du projet, ou pour le moins n'empiètera sur leurs intérêts socio-économiques.</i></p>		<p><i>Il existe un potentiel pour un bénéfice net, mais pas de plans d'aménagement de l'aire protégée et / ou une sensibilisation insuffisante.</i></p>	
<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication de la population locale dans la prise de décision et dans la gestion des activités de la réserve ;</li> <li>- Promouvoir les activités génératrices de revenus.</li> </ul>			
<p><b>La sécurité des agents de terrain</b>  <i>Avant de se lancer dans un projet de réintroduction, on doit pouvoir s'assurer que la situation politique est suffisamment stable et cohérente pour permettre la recherche de base, le développement de projets, la mise en œuvre et le suivi à effectuer en toute sécurité.</i></p>		<p><i>La situation n'est pas toujours sûre, mais des protocoles sont mis en place pour s'adapter si les changements se produisent.</i></p>	

<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités du personnel ;</li> <li>- Dotation en moyens nécessaires...</li> </ul>			
<p><b>La coopération transfrontalière</b>  <i>En tant qu'espèce naturellement mobile et ayant une large distribution, il se peut que la réintroduction de l'oryx nécessite la gestion et la conservation d'une population chevauchant une ou plusieurs frontières nationales. des accords bilatéraux et / ou multilatéraux peuvent être nécessaires pour résoudre ce problème.</i></p>		<p><b>Il y a des questions transfrontalières, mais les initiatives sont en place pour y remédier.</b></p>	
<p><b>Objectifs:</b>                  Etablissement des protocoles de collaboration et de gestion transfrontalière de l'aire de répartition des antilopes sahélo-sahariennes...</p> <p><b>Notes: Conditions équitables</b>                  Cela a été discuté en détails en séance plénière. Le mouvement de l'oryx à travers les frontières nationales et en des lieux moins bien protégées est moins d'inquiétant que la possibilité de personnes qui franchissent les frontières nationales pour chasser l'oryx dans la réserve (malgré tout très peu probable étant donné les distances !).</p>			
<p><b>Les problèmes de capacité – pré-requis</b></p>			
<p><b>Infrastructures sur place pour la gestion des animaux pré-lâchés</b>  <i>Des infrastructures pour la gestion des animaux seront nécessaires pour faciliter le confinement initial et la gestion des individus amenés sur le site pour la mise en liberté.</i></p>		<p><b>N'existe pas, mais pourrait être créées.</b></p>	
<p><b>Objectifs:</b>  <b>Déterminer le type d'infrastructures appropriées pour la période de quarantaine :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enclos (quel type ? les tester avant)</li> <li>- Logement temporaire pour le stockage et gardiennage</li> </ul> <p><b>Explorer les moyens d'approvisionnement temporaire en eau :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Citerne</li> <li>- Puits (peu souhaitable)</li> <li>- Fourrages verts ?</li> </ul> <p><b>Explorer les moyens d'approvisionnement en complément nourriture :</b></p>			

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir une transition alimentaire des animaux avant expédition</li> <li>- Prévoir un plan de secours en cas de manque de pâturage sur le site</li> </ul> <p><b>Explorer les moyens d'accès à la zone de quarantaine :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de piste ?</li> <li>- Utilisation de pistes existantes ?</li> <li>- Permettre communication d'urgence (radio ? téléphone ? ou déplacement ?)</li> </ul> <p><b>Notes : Conditions équitables</b> Pas de structure permanente nécessaire</p>			
<p><b>Les ressources humaines</b> <i>Les ressources humaines sont essentielles à la mise en œuvre, la gestion et la supervision de l'opération sur le long terme, y compris une section transversale d'experts sur le soin des animaux, la gestion des parcours, le suivi scientifique, la résolution des conflits, la programmation du développement des moyens de subsistance, l'éducation du public / communication, entre d'autres disciplines.</i></p>		<p><b>Les ressources humaines sont actuellement insuffisantes, mais le potentiel existe pour améliorer sur ce point.</b></p>	
<p><b>Objectifs:</b></p> <p><b>L'implantation du projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer les rôles et le nombre de personnes nécessaires à la mise en place du projet</li> <li>- Mettre en place des sessions de formation</li> </ul> <p><b>Gestion / soins des animaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recruter des soigneurs animaliers et un vétérinaire pour superviser (surtout la phase quarantaine)</li> <li>- Mettre en place une collaboration entre les secteurs (surtout après le relâcher)</li> <li>- Mettre en place des sessions de formation</li> </ul> <p><b>Gestion des parcours / habitats</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un plan de gestion de la zone de relâcher définissant les rôles des intervenants</li> <li>- Former les surveillants</li> <li>- Nommer les points focaux au sein des délégués des Parcs</li> </ul> <p><b>Résolution des conflits</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impliquer les chefs traditionnels:             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Cadres de concertation</li> <li>o Désignation des employés</li> </ul> </li> </ul>			

- Suivi / observation des animaux et rapport régulier au point focal

- Renforcer la lutte anti-braconnage en engageant plus de gens

**Programmation du développement des moyens de subsistance**

Soumettre la proposition avec le Ministère du Tourisme pour la mise en place d'un plan d'écotourisme raisonné.

**Education / sensibilisation / communication**

- Développer l'éducation environnementale en collaboration avec les écoles communautaires existantes : former les instituteurs et leur fournir les outils nécessaires (techniques, matériel didactique)
- Développer des associations (théâtre ?) pour mener des caravanes de sensibilisation dans les villages
- Développer des outils de communication :
  - Créer un logo
  - Produire des T-shirts et dépliants, affichage...
  - Messages sur les ondes (radio, TV ?)

**Acceptation par la population locale**

- Identifier et engager un communicateur pour rencontrer les communautés locales et discuter du projet avec elles

**Notes: Conditions équitables**

Nécessité d'augmenter le nombre d'employés et de proposer une formation continue.

**L'implantation du projet** - existence d'une bonne volonté politique, recrutement des capacités nécessaires

**Gestion / soins des animaux** - nécessité de former / spécialiser.

**Gestion des parcours / habitat** - nécessité d'un plan pour la zone et de formation. Nommer des points focaux pour la zone.

**Résolution des conflits** - implication des chefs traditionnels, renforcement de la lutte anti-braconnage

**Suivi scientifique** - identifier et encourager les étudiants et chercheurs intéressés par le projet et créer des ponts avec les chercheurs internationaux

**Programmation du développement des moyens de subsistance** - implication des communautés de façon à ce qu'elles bénéficient des retombées positives (écotourisme, amélioration des conditions d'élevage, emploi). Nécessité d'impliquer les parties prenantes (tourisme....)

**Education / sensibilisation / communication** - existe au niveau national. Au niveau local, existe mais pas dans la zone ; existera si les capacités sont renforcées pour répondre aux autres besoins du projet.

**Acceptation par la population locale** - implication des autorités traditionnelles et des utilisateurs.

**Surveillance de la santé**

*Il devrait y avoir une capacité suffisante pour surveiller et gérer la santé des populations réintroduites, y compris l'administration d'un programme de vaccination approprié et le traitement de blessures ou de traumatismes*

***Il y a une capacité insuffisante, mais il existe un potentiel pour le développer.***

<p><i>le cas échéant. Pour cela, il faudrait des conseils et des consultations périodiques avec les experts en santé animale, y compris les vétérinaires, dans le développement des programmes appropriés de santé du troupeau et des protocoles de surveillance qui pourraient être mis en œuvre par le personnel local et les autorités de la faune régionales.</i></p>			
<p><b>Objectifs:</b></p> <p><b>Pré-transport</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les animaux (puces, boucles)</li> <li>- Identifier les risques sanitaires (maladies présentes dans la zone), les moyens de diagnostic et de prophylaxie</li> <li>- Etablir une base de données initiale avec les analyses préliminaires (biochimie, virologie...)</li> </ul> <p><b>Quarantaine et surveillance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier un ou des vétérinaires et techniciens et les former aux soins des oryx en captivité</li> <li>- Définir le matériel nécessaire et le mettre à disposition dès l'arrivée des animaux</li> <li>- Etablir un réseau d'expertise vétérinaire international (contact direct avec des vétérinaires expérimentés pour échange de conseils)</li> </ul> <p><b>Relâcher</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas besoin maintenant</li> </ul> <p><b>Surveillance des épidémies</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir des indicateurs de problèmes de santé en collaboration avec les vétérinaires</li> </ul> <p><b>Notes: Conditions équitables</b></p> <p>Renforcement du nombre de personnel, des moyens matériels et de la formation et apport d'expertise extérieure. On doit penser de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Pré-transport</b></li> <li>- <b>Quarantaine et surveillance</b> - renforcement du nombre de personnel, des moyens matériels et de la formation et apport d'expertise extérieure</li> <li>- <b>Relâcher</b> - Pas besoin</li> <li>- <b>Surveillance des épidémies</b> - existe, nécessite l'implication des concernés</li> </ul>			
<p><b>Suivi et évaluation</b></p> <p><i>Il devrait y avoir la capacité de mettre en place un système de suivi et d'évaluation bien conçu et adaptable sur le site. Cela exige que les états-majors locaux soient formés dans les techniques fondamentales de gestion de projet, ainsi que la surveillance du troupeau de base et la tenue de dossiers. Rapports systématiques et des réunions périodiques entre le</i></p>		<p><b><i>Il y a une capacité insuffisante, mais il existe un potentiel pour le développer.</i></b></p>	

<p><i>personnel du programme, les gestionnaires et les experts techniques devraient être convoqués pour évaluer l'efficacité du programme et de faire des ajustements, selon les exigences.</i></p>			
<p><b>Objectifs:</b>  <b>Suivi de l'espèce</b>          Identifier les phases du projet :  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pré-transport (sélection,...)</li> <li>- Transport</li> <li>- Acclimatation</li> <li>- Relâcher avec suivi télémétrique (env. 2 ans)</li> <li>- Suivi sans télémétrie</li> </ul> <b>Identifier les équipes :</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveillance de terrain (gardien)</li> <li>- Télémétrie (scientifiques)</li> <li>- Sanitaire (vétérinaires + infirmiers)</li> <li>- Sensibilisation / éducation environnementale</li> </ul> <b>Identifier les principaux sujets de suivi et former l'équipe à rapporter les données:</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taille du groupe (naissance, mortalité...)</li> <li>- Comportement (composition des groupes, migration...)</li> <li>- Gestion (surtout quarantaine)</li> <li>- Environnement et évolution de la biodiversité par satellite (définir le rayon de la zone de surveillance : env. 200km ?)</li> </ul> <b>Suivi de projet</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un comité de suivi opérationnel:             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Suivi de la mise en application des recommandations;</li> <li>o Définir des indicateurs de succès;</li> <li>o Produire des rapports réguliers;</li> <li>o Proposer des solutions correctrices le cas échéant.</li> </ul> </li> <li>- Participer à des réseaux d'échange, groupes d'intérêt internationaux (SSIG...)</li> </ul>   <b>Notes: Conditions équitables</b>            A préparer en amont, créer un réseau en se basant sur l'expérience nationale et les conseils des experts            Prise en compte des objectifs durant les phases du projet.  <b>Suivi de l'espèce</b> - nécessité de formation par rapport aux connaissances internationales sur l'espèce. Adapter le suivi à la phase du projet</p>			



(les objectifs diffèrent dans le temps) <b>Suivi de projet</b> - nécessité de création d'un comité de suivi opérationnel (technico-scientifique) adapté en engageant des experts.			
<b>Financier</b> <i>Le financement devrait être sécurisé pour la mise en œuvre et la gestion du projet au cours des 5-10 prochaines années.</i>	<i>Le financement devrait être sécurisé pour la mise en œuvre et la gestion du projet au cours des 5-10 prochaines années.</i>		
<b>Objectifs:</b> Définir le budget du projet <ul style="list-style-type: none"> <li>- Par activité</li> <li>- Par bailleur</li> </ul> <b>Notes: Conditions équitables</b> Soutien exprimé du gouvernement. <b>Phase initiale</b> - financements extérieurs pour la phase initiale; participation du gouvernement <b>Phase de suivi</b> - soutien du gouvernement			

<b>Facteurs renforçant l'impact sur la conservation</b>			
<b>Facteur</b>	<b>Score élevé</b>	<b>Score moyen</b>	<b>Faible score</b>
<b><i>La taille des troupeaux</i></b> <i>Plus de considération est donnée ici à la taille du troupeau afin d'assurer qu'une priorité supplémentaire soit accordée aux sites qui dépassent les objectifs minimaux pour la viabilité des populations décrites sous Taille de la population cible et l'Inter-connectivité; un plus grand nombre d'animaux dans un site donné augmente le potentiel pour atteindre les gains majeurs de conservation. Les classes sont ici calculées comme suit:</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>500 - 2000 - viabilité à moyen terme (15+ générations). Résilience en cours à la dépression de consanguinité (une fois que le nombre est mis en place), mais vulnérables aux catastrophes et à la détérioration génétique à long terme.</i></li> </ul>	5000+	2000 - 5000	500 - 2000

<b>Facteurs renforçant l'impact sur la conservation</b>			
<b>Facteur</b>	<b>Score élevé</b>	<b>Score moyen</b>	<b>Faible score</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2000 - 5000 - viabilité à long terme (40+ générations). Une plus grande résilience aux catastrophes et à la détérioration génétique.</li> <li>• &gt; 5000 - viabilité indéterminée. La rétention en cours du potentiel adaptative et la résilience aux catastrophes.</li> </ul>			
<p><b>Notes: SCORE BAS</b> Historiquement, il peut y avoir eu jusqu'à 5.000 - 7.000 oryx dans la réserve dans les années 1970. L'état de l'écosystème peut-il être régénéré dans les conditions actuelles? Peu probable, compte tenu des changements dans la pratique l'utilisation des terres au fil du temps. Nous pensons qu'un nombre ne dépassant pas 2000 animaux est plus raisonnable.</p>			
<p><b>Aire de répartition ancestrale</b> Réintroduire à travers l'aire de répartition ancestrale est un élément clé de la vision de conservation de l'oryx algazelle. Bien que les introductions en dehors de l'aire de répartition ancestrale soient susceptibles de former une partie importante de la stratégie de la réintroduction globale, la valeur de conservation d'un site est considérée améliorée lorsqu'elle est située dans une aire de répartition ancestrale.</p>	<p><b>Site est en dans la zone historique et dans une zone où il est connu que l'espèce a été fréquemment observée.</b></p>		
<p><b>Notes: Score élevé</b> RFOROA est sans doute au sein de l'aire de répartition ancestrale de l'espèce. Il est également l'un des rares endroits restants sur la planète où ce type d'opération pourrait même être envisagé.</p>			
<p><b>Possibilités de déplacement libre</b> Les troupeaux d'oryx ont été traditionnellement mobiles. La capacité pour les animaux de se déplacer librement à travers des grandes surfaces est considérée comme un élément important dans la réintroduction de l'espèce. Les limitations sur les mouvements sont censées provenir d'un des éléments suivants (par ordre décroissant de valeur de conservation):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• changements naturels dans l'habitat ou des limites naturelles des sites</li> <li>• construction de clôtures ou autres activités humaines (y compris la modification d'habitat par les humains, les routes, la désertification, etc.)</li> </ul>		<p><b>Les mouvements sont limités par une combinaison de frontières naturelles et anthropiques (seulement à une très grande échelle.)</b></p>	
<p><b>Notes: Score moyen</b></p>			

<b>Facteurs renforçant l'impact sur la conservation</b>			
<b>Facteur</b>	<b>Score élevé</b>	<b>Score moyen</b>	<b>Faible score</b>
<p><b>La valeur intrinsèque</b>  <i>Il s'agit de la valeur culturelle ou esthétique placée sur la présence de l'oryx par les populations locales qui constitue l'une des valeurs de réintroduction potentielle mise en avant dans la vision.</i></p>	<p><i>L'espèce a une haute valeur intrinsèque pour les gens de cette région.</i></p>		
<b>Note : Score élevé</b>			
<p><b>Valeur pour l'ensemble de l'écosystème</b>  <i>La réintroduction de l'oryx à son aire de répartition ancestrale devrait apporter certains ou l'ensemble des bénéfices présentés ci-dessous pour l'écologie locale :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>restauration de l'habitat ;</i></li> <li>• <i>augmentation de la stabilité écologique ;</i></li> <li>• <i>accroissement de la biodiversité ;</i></li> <li>• <i>réduction du surpâturage et de la désertification ;</i></li> <li>• <i>augmentation de la germination des plantes, et/ou</i></li> <li>• <i>réduction du piétinement et le compactage du sol.</i></li> </ul> <p><i>Ce critère considère à quel point on peut s'attendre à ce que les sites bénéficient de ces améliorations.</i></p>	<p><i>Le site bénéficierait grandement de la plupart ou de la totalité de ceux-ci, si la restauration a lieu.</i></p>		
<b>Note : Score élevé</b>			
<p>Réintroduction de l'oryx de RFOROA sera une composante importante d'un vaste plan de restauration de l'écosystème et la gestion dans la région sahélienne du Tchad, et sera en accord avec la stratégie nationale de la biodiversité nationale.</p>			

## TACHE 4: PRIORISATION DES OBJECTIFS ET DEVELOPPEMENT DES RECOMMANDATIONS

---

Des groupes de travail ont présenté les objectifs développés lors de la Journée 2. Les objectifs identifiés ont été priorisés en séance plénière en fonction de leur importance perçue par rapport à la réintroduction de l'oryx. Les cinq résultats ayant obtenu les scores le plus élevés et considérés prioritaires sont présentés ci-dessous:

.....

L'ELABORATION D'UN PLAN D'AMENAGEMENT REVISANT LES CONDITIONS D'UTILISATION DE LA RESERVE DE OUADI RIME-OUADI ACHIM ET DE TEXTES D'APPLICATION DES LOIS POUR LE PLAN DE GESTION.

L'IMPLICATION DE LA POPULATION LOCALE DANS LA PRISE DE DECISION ET DANS LA GESTION DES ACTIVITES DE LA RESERVE DE FAUNE (IMPORTANCE DE L'IMPLIQUATION DES CHEFS TRADITIONNELS).

LA COMPREHENSION DES DYNAMIQUES SOCIO-ECOLOGIQUES ET DES CAUSES DES CHANGEMENTS DANS L'ABONDANCE LOCALE DE LA FAUNE ET LA GESTION DE LA RESERVE.

LE RENFORCEMENT DES MOYENS DE LUTTE ANTI-BRACONNAGE.

LE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE ET LA SENSIBILISATION DES POPULATIONS.

.....

### DISCUSSIONS SUR LES OBJECTIFS

---

En session plénière un long débat sur la nécessité d'aménager la réserve a eu lieu. En effet, les participants reconnaissent la nécessité de limiter les activités humaines dans la zone de relâcher des oryx ainsi que la potentielle aire de répartition de la future population. Toutefois, il est très difficile de prévoir où les animaux se déplaceront dans les années suivantes leur réintroduction. Le concept d'une réserve mobile a été même suggéré. Toutefois, il a aussi été reconnu que certaines zones sont des lieux importants de transhumance pour les populations nomades. De grandes discussions sur l'importance d'impliquer les populations, limiter le développement de nouveaux puits et autres potentiels impacts ont eu lieu. Même si toutes ces difficultés ont été reconnues, elles n'ont pas pu être traitées sur le mais il est important de noter que ces problèmes ont été soulevés par l'ensemble des participants de l'atelier. En conséquence, il apparaît fondamental de conduire une étude détaillée sur les dynamiques socio écologiques/ socio économiques des zones concernées avant de réintroduire des oryx algazelles.

## TACHE 5. DEVELOPPEMENT D'UNE DECLARATION PAR LES PARTICIPANTS DE L'ATELIER

---

Pour consolider les résultats de l'atelier, un petit groupe de travail des participants a été convoqué pour élaborer une déclaration, appelant le gouvernement du Tchad à prendre des mesures, en collaboration avec des partenaires internationaux, pour rétablir l'oryx au Tchad. Cette déclaration est fournie ci-dessous.

.....  
**CONSIDERANT** QUE L'ORYX ALGAZELLE (*ORYX DAMMAH*) EXISTAIT AUTREFOIS EN GRAND NOMBRE AU TCHAD, ET EN PARTICULIER DANS LA RESERVE DE FAUNE DE OUADI RIME-OUADI ACHIM OU LES DERNIERS SPECIMENS ONT ETE OBSERVES VERS LA FIN DES ANNEES 1980 ;

**SACHANT** QUE L'ORYX ALGAZELLE N'A PAS ETE VU EN AFRIQUE A L'ETAT SAUVAGE DEPUIS LES ANNEES 1990 ET QUE PAR CONSEQUENT L'ESPECE EST CONSIDEREE COMME ETANT ETEINTE A L'ETAT SAUVAGE PAR L'UICN ;

**CONSTATANT** QUE PLUSIEURS MILLIERS D'ORYX EXISTENT EN CAPTIVITE A TRAVERS LE MONDE ET SONT DISPONIBLES POUR LES EFFORTS DE CONSERVATION ET DE RESTAURATION DE L'ESPECE AU SAHEL ;

**EXPRIMANT** NOTRE SOUHAIT DE RE-ETABLIR DES POPULATIONS VIABLES ET AUTO-SUFFISANTES D'ORYX ALGAZELLE ET D'AUTRES ESPECES DE GRANDS MAMMIFERES ET OISEAUX A L'INTERIEUR DE LA RESERVE DE OUADI RIME-OUADI ACHIM ;

**RECONNAISSANT** QUE LA REINTRODUCTION ET LA CONSERVATION DE L'ORYX ALGAZELLE EN NOMBRE SUFFISANT SERA UN ATOUT CONSIDERABLE, D'UNE IMPORTANCE CAPITALE POUR LES GENERATIONS FUTURES ET UNE REFERENCE MONDIALE EN LA MATIERE ;

**APPRECIANT** LES EFFORTS COLLECTIFS DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE EN FAVEUR DE LA PROTECTION ET DU MAINTIEN DE LA DIVERSITE GENETIQUE DE L'ORYX ALGAZELLE EN CAPTIVITE AFIN DE POUVOIR RE-ETABLIR CETTE ESPECE ;

**SALUANT** LES EFFORTS ENTREPRIS PAR LES AUTORITES TCHADIENNES POUR PROTEGER LA FAUNE SAUVAGE ET SES HABITATS ;

**SOULIGNANT** L'IMPORTANCE DE LA BONNE GOUVERNANCE, LA COOPERATION ET LA GESTION INTEGREE DANS LA REUSSITE DES EFFORTS POUR LA REINTRODUCTION ET LA CONSERVATION DE L'ORYX ALGAZELLE AU BENEFICE DE TOUTE L'HUMANITE.

**NOUS, PARTICIPANTS A L'ATELIER,**

**APPELONS :**

**- LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD A**  
PRENDRE TOUTES LES DISPOSITIONS NECESSAIRES A LA  
REINTRODUCTION DE L'ORYX ALGAZELLE ET A LA  
REHABILITATION DE LA RESERVE DE FAUNE DE OUADI RIME-  
OUADI ACHIM ;

**- L'ASSOCIATION SAHARA CONSERVATION FUND (SCF) ET SES**  
PARTENAIRES A DEFINIR DE CONCERT AVEC LES ACTEURS  
CONCERNES LES PREALABLES ET LES ETAPES NECESSAIRES POUR  
L'ABOUTISSEMENT DE LA REINTRODUCTION DE CETTE ESPECE ;

**- LES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT A MOBILISER LES**  
FINANCEMENTS NECESSAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU  
PROJET DE REINTRODUCTION DE L'ORYX ET LA CONSERVATION  
DE SON HABITAT AU TCHAD.

N'DJAMENA, LE 4 MAI 2012

**LES PARTICIPANTS**

---

---

## CEREMONIE DE CLOTURE

---

Les remarques de cérémonie de clôture suivantes ont été données par Marie Petretto (Marwell Wildlife).

**Monsieur le Secrétaire Général, Messieurs les Directeurs Généraux, Messieurs les Directeurs Techniques, Mesdames et Messieurs les experts, Bien chers participants, Madame et Messieurs les facilitateurs,**

*Lorsqu'un évènement aussi exceptionnel que celui que nous venons de vivre ensemble se termine, on éprouve toujours des sentiments partagés. Il y a tout d'abord le soulagement et la joie d'avoir vécu des moments intenses de dialogue et d'enrichissement personnel et professionnel. Il n'y a pas de place pour la nostalgie, mais plutôt à l'espoir car j'ose croire que cet atelier ouvre la porte à de futurs échanges.*

*A l'heure où se terminent nos travaux, au nom des organisateurs et de mes collègues experts, j'ai l'honneur et le plaisir de vous adresser quelques mots de remerciements.*

*J'adresse mes remerciements particuliers à tous les participants pour avoir accepté l'invitation et avoir fait le chemin –long pour certains ! –pour venir nous apporter leurs connaissances et expériences.*

*Vous êtes sans doute conscients de l'immense travail que représente la mise en place d'un tel projet, aussi bien sur le plan intellectuel que logistique. Nous avons la chance d'avoir pu réunir ici une équipe compétente et généreuse, et je remercie donc chaleureusement chacun d'entre vous pour votre engagement et votre professionnalisme.*

*J'ai gardé pour la fin le plus grand MERCI que je veux exprimer :*

*Au Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques, pour son encouragement et son soutien ;*

*A vous Madame et Messieurs les facilitateurs de l'IUCN CBSG, pour la manière dynamique dont vous avez dirigé nos débats pendant ces trois jours ;*

*A tous les sponsors de l'atelier : le Sahara Conservation Fund, la Convention sur les Espèces Migratrices, le Zoo de Saint Louis, le Zoo de Al Ain, la fondation Addax & Oryx, et le Mohammed Bin Zayed Species Conservation Fund.*

*Je tiens également à exprimer combien nous, étrangers, avons apprécié ces moments passés dans votre pays.*

*Comme cela a été dit, nous souhaitons que cet atelier soit le VOTRE : nous espérons que vous avez réellement éprouvé ce sentiment et que vous repartirez chez vous avec un courage et un enthousiasme renouvelé au service de ce défi à la fois difficile et fascinant de la réintroduction à l'état sauvage de l'oryx algazelle, pour participer à la restauration de cette richesse que le pays a malheureusement récemment perdu.*

*Merci encore, merci à vous tous pour votre présence.*

*Assalaam Aleykoum*





---

# ANNEXE I : MATRICE D'ÉVALUATION DU SITE – VERSION TCHAD

---

*[Dans le cadre de cette matrice, une population "réintroduite" ou "restaurée" se réfère à une population qui finirait par circuler librement et devenir auto-suffisante en ce qui concerne la recherche de nourriture, d'eau et d'abri naturel].*

---

## CONTEXTE

---

La matrice ci-dessous, élaborée par un large éventail de parties prenantes, est un outil pour évaluer la pertinence comparative de sites particuliers pour la réintroduction à grande échelle de l'oryx algazelle. L'outil peut aussi être une aide précieuse pour recueillir des informations sur un site donné, dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie de réintroduction efficace. Tout au long de son développement, la matrice a été conçue avec, comme objectif principal, la réintroduction de l'oryx. Cette matrice a été développée avec les parties prenantes lors d'un atelier précédent:

### **Une vision pour la communauté internationale de l'Oryx algazelle :**

---

DES POPULATIONS D'ORYX ALGAZELLE VIABLES, EN SECURITE ET EN LIBERTE, SE DEPLAÇANT A TRAVERS UNE MOSAÏQUE REGIONALE DE ZONES INTERCONNECTEES, STRICTEMENT PROTEGEES ET A USAGES MULTIPLES. DES ORYX ALGAZELLES AU SEIN DE LEUR AIRE DE REPARTITION HISTORIQUE, EN HARMONIE AVEC LES HABITANTS, RESTAURANT LA FIERTE, L'HERITAGE CULTUREL ET NATUREL, LA VALEUR ECONOMIQUE ET LA VALEUR DE L'ECOSYSTEME.

---

Il est reconnu qu'il existe très peu de sites d'une taille suffisante, possédant la qualité et l'inter-connectivité nécessaire pour supporter un réseau complet autonome ou une "métapopulation" sauvage de l'oryx algazelle. Par conséquent, nous devons inclure dans notre stratégie globale, le maintien de populations plus petites et gérées de manière intensive de l'oryx qui permettent d'atteindre leur stabilité démographique et génétique à des degrés divers par le biais de l'intervention humaine. Ces populations se trouvent généralement dans les zoos, les centres de reproduction ou des réserves ayant des niveaux de gestion intensifs, et peut constituer un élément important pour une stratégie globale d'une métapopulation. Ces principes sont reconnus et décrits dans la Déclaration des parties prenantes qui accompagne la Vision, les deux peuvent être trouvés dans le rapport de l'Atelier II, *Planification de la Conservation de l'Oryx Algazelle, Atelier II*, disponible à l'adresse [www.cbsg.org](http://www.cbsg.org).

## Pré-requis

Les pré-requis dans ce contexte sont les caractéristiques du site qui, si elles ne sont pas incluses dans le projet, peuvent conduire à l'échec du projet. La colonne "inadéquante" décrit "l'absence" dans chaque cas.

Facteur	Bonnes conditions	Conditions équitables	Conditions inadéquates
<b>Espèces et questions sur l'habitat - pré-requis</b>			
<p><b>L'adéquation des sites</b> Ceci prend on compte les éléments au niveau desquels le site peut être adapté ou pas à l'oryx. Les principales considérations sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir des précipitations correspondant aux isohyètes sahélo-sahariennes (100-400 mm);</li> <li>• Avoir suffisamment d'espace pour accommoder les mouvements de la saison sèche et humide, et pour laisser place à la coexistence avec d'autres pratiques d'utilisation des terres, en particulier l'élevage et dans une moindre mesure l'agriculture;</li> <li>• Avoir des pâturages et une végétation adaptés aux besoins nutritionnels de l'oryx tout au long de l'année et qui tiennent compte de ses préférences saisonnières, et</li> <li>• Avoir une structure de l'habitat suffisante pour fournir de l'ombre, des zones pour la mise bas et des aires paisibles de repos.</li> </ul>	Le site est approprié pour l'oryx à l'égard de tous les facteurs clés	Il manque un ou plusieurs des facteurs clés pour le site, mais ce dernier dispose d'un potentiel évident pour la réintroduction.	Il manque un ou plusieurs des facteurs clés pour le site et ce dernier ne dispose pas ou quasiment pas d'un potentiel pour la réintroduction.
<p><b>Taille de la population cible et l'inter-connectivité</b> Ce point considère la capacité du site à maintenir une population génétiquement viable de l'oryx sur le plan démographique, ou pour former une composante importante d'une métapopulation viable (un groupe de populations entre lesquelles le mouvement est possible, mais limité). On considère donc à la fois la capacité du site lui-même et aussi la</p>	K = 200 + Et le mouvement vers ou à partir des sites voisins pour obtenir un K = 500 + est possible et pourrait être atteint grâce à la restauration du corridor ou via la gestion.	K = 200 + Et le mouvement vers ou à partir des sites voisins pour obtenir un K = 500 + est possible et pourrait être atteint via un transport pratique et réalisable.	K est inférieur à 200 K OU <500 et le mouvement vers ou à partir d'autres sites voisins serait difficile.

<p>façon dont le site est positionné géographiquement par rapport à d'autres sites de lâcher actuels ou potentiels.</p> <p><u>La capacité du site (K) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 500 est considérée comme la taille minimale pour une population viable ou métapopulation *.</li> <li>• 200 est considérée comme le minimum viable sous-taille de la population **</li> </ul> <p>Ceci signifie que pour qu'un site soit considéré intéressant pour la réintroduction, il doit pouvoir supporter 500 individus et / ou il doit être capable de supporter au moins 200 individus avec un potentiel réel pour avoir une métapopulation d'au moins 500 individus et + à travers une connectivité avec d'autres sites (qu'il soit effectif ou potentiel).</p> <p><u>Inter-connectivité:</u></p> <p>Idéalement, des liens vers d'autres sites seraient grâce à la restauration ou la gestion des corridors d'habitat, de sorte que les mouvements soient effectués par l'oryx en réponse à des phénomènes naturels. Lorsque le transport par l'homme est susceptible d'être le seul ou principal moyen de connectivité entre les sous-populations au sein d'un méta -population, il est important que les mouvements ne soient pas continuellement entravés par le dépistage onéreux et les protocoles de quarantaine, les retards liés aux exigences intergouvernementales, et les méthodes difficiles de transport ou l'état des routes. Ces problèmes sont plus susceptibles de se produire entre des sites distants et à travers les frontières nationales, et ces aspects sont considérés comme faisant partie de l'évaluation du site. Notez que ces défis sont susceptibles d'être inévitables pendant la phase de développement.</p> <p>* Cela se rapporte à la résilience de consanguinité</p> <p>** Ceci est complètement arbitraire et se rapporte à ce qui est</p>			
--	--	--	--

considéré comme probable / possible <i>in situ</i> .			
<b>Menaces pré-requises</b>			
<p><b>Statut des facteurs d'extinction</b>                  Mise à jour par la CMS (2006), d'une large gamme de facteurs de risque d'extinction pour l'oryx dont les suivants :</p> <p>1. <i>Dégradation et déclin de l'habitat dus à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de graves sécheresses (exclues de ce critère d'évaluation) ;</li> <li>• l'occupation humaine et le surpâturage par le bétail qui endommagent les pâturages et / ou entravent leurs repousses ;</li> <li>• déplacement vers les marges de l'habitat favorable pour l'oryx en raison du développement humain (par exemple zones subdésertiques) ;</li> </ul> <p>2. <i>Direct l'exploitation par la chasse :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• méthodes traditionnelles de subsistance ;</li> <li>• pièges (dont les pièges traditionnels collets) ;</li> <li>• armes à feu à partir de véhicules ;</li> <li>• basée sur le tourisme de chasse avec trophée.</li> </ul> <p>3. <i>Autres menaces :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'extension des troupeaux de bétail, la compétition entre le bétail et la faune pour l'espace ou le pâturage ;</li> <li>• multiplication des puits profonds (soit un sous ensemble du point précédent) ;</li> <li>• transformation par l'homme des derniers habitats restants ou des zones clés comme par exemple, les zones d'ombre ou les zones de pâturage en saison chaude.</li> </ul> <p>Pour l'oryx algazelle, les principales menaces directes à long terme ont été et sont la chasse illégale et son contrôle, et l'intensification de l'utilisation des terres et les changements qui s'y sont opérés.</p>	<p>Les facteurs conduisant à l'extinction initiale sont connus et résolus ou gérés avec succès.</p>	<p>Les facteurs conduisant à l'extinction initiale sont connus. Les mesures de protection sont prévues ou en cours pour y remédier.</p>	<p>Facteurs demeurent et sont peu susceptibles d'être résolus. Les mesures de protection ne sont pas planifiées.</p>

<p><b>Empreinte humaine (à l'exception de l'emprise directe et des perturbations associées)</b> Ce facteur tient compte de l'impact de la présence humaine et des activités sur la capacité du site pouvant accueillir la population d'oryx. Idéalement, une grande partie du site, et certaines zones clés telles que les aires de repos en saison chaude et les zones de mise bas, devrait être distantes des établissements humains permanents et / ou des zones agricoles. Les tendances dans l'utilisation des terres devraient également être considérées ici.</p>	<p>Plus de 75% du site est compatible avec l'utilisation des oryx.</p>	<p>25-75% du site est compatible avec l'utilisation des oryx et des zones assez clés tombent dans ce cadre.</p>	<p>Moins de 25% du site est compatible avec une utilisation pour les oryx et quelques domaines clés tombent dans ce cadre.</p>
<p><b>Les questions stratégiques - pré-requis</b></p>			
<p><b>Le cadre juridique</b> La protection des oryx dans un site donné devrait être étayée par des lois bien appliquées. Deux aspects sont considérés comme importants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La protection nationale pour les espèces;</li> <li>• La législation au niveau des aires protégées pour l'ancien habitat des oryx (ou pour le site en cours d'examen).</li> </ul> <p>Idéalement, la zone considérée sera sujette à l'élaboration d'une stratégie ou d'un plan définissant les objectifs de gestion, les moyens d'intervention et les résultats sur l'évaluation du site.</p>	<p>La protection nationale pour les espèces et les lois des aires protégées sont en place et appliquées. Une stratégie pour la région est en place.</p>	<p>Les dispositions légales et une stratégie de gestion pertinente ne sont que partiellement en place, mais les activités sont en cours pour résoudre ce problème.</p>	<p>Les dispositions légales et une stratégie pertinente ne sont pas en place, sans perspective immédiate de changement.</p>
<p><b>Le soutien du gouvernement</b> Un soutien de haut niveau devrait exister ou être envisagé là où, en plus d'autres avantages reconnus, la restauration de l'oryx est perçue comme un moyen direct ou indirect pour contribuer aux objectifs du gouvernement pour le développement ainsi que pour insérer les obligations nationales dans les recommandations des conventions internationales (par exemple, la Convention sur la diversité biologique).</p>	<p>La restauration de l'oryx a été identifiée par le gouvernement en tant que contributeur potentiel pour atteindre des buts les plus importants.</p>	<p>Il y a prise de conscience sur le potentiel de la restauration de l'oryx pour contribuer aux objectifs gouvernementaux prioritaires.</p>	<p>La restauration de l'oryx va à l'encontre des objectifs prioritaires gouvernementaux.</p>
<p><b>La coopération inter-institutions</b> Les projets sont plus susceptibles de réussir quand ils bénéficient de la coopération et du soutien de tous les ministères concernés et que ces</p>	<p>Les agences sont identifiées, impliquées, et coopératives.</p>	<p>Les agences sont identifiées, mais ne sont pas suffisamment impliquées, ou ne</p>	<p>Les agences sont SOIT non identifiées ou sont identifiées, mais il n'y a ni la coopération inter-</p>

<p>ministères sont disposés et aptes à travailler en collaboration pour parvenir à des solutions viables aux problèmes identifiés.          Cette situation est plus susceptible d'être garantie lorsque toutes les agences concernées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• clairement identifiées dès le départ;</li> <li>• tenues informées et impliquées dans le développement du projet;</li> <li>• confortées par le fait que leur secteur ne sera pas pénalisé;</li> <li>• connues pour avoir une histoire de collaboration;</li> <li>• en mesure d'atteindre un niveau élevé et un appui politique actif.</li> </ul>		<p>coopèrent pas ET il est possible d'améliorer cette situation.</p>	<p>institutions, ni la volonté pour y arriver.</p>
<p><b>Le soutien du public</b>          Le soutien du public pour le projet est un élément essentiel à sa réussite. La question clé pour les populations locales est de savoir si la réintroduction de l'oryx dans un site donné va générer un bénéfice net pour celles-ci, dont le soutien est essentiel pour la réussite du projet, ou pour le moins n'empiètera sur leurs intérêts socio-économiques. Les résultats potentiels issus du site sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la valeur liée à la consommation (par exemple : la nourriture, les revenus de la chasse contrôlée) ;</li> <li>• les valeurs non liées à la consommation (par exemple : les recettes provenant du tourisme) ;</li> <li>• des pertes (par exemple : les recettes perdues en raison de la réduction de la terre disponible pour l'agriculture et le pâturage) et tous les revenus relatifs à cette fin ;</li> <li>• s'il ya une prise de conscience éclairée des coûts et des avantages associés à l'adoption de tout projet proposé.</li> </ul>	<p>Des plans sont élaborés pour veiller à ce que la réintroduction de l'oryx apporte un bénéfice net et les populations locales sont conscientes de cela.</p>	<p>Il existe un potentiel pour un bénéfice net, mais pas de plans et / ou une sensibilisation insuffisante.</p>	<p>Le projet ne devrait pas apporter un bénéfice net pour les populations locales.</p>
<p><b>La sécurité des agents de terrain</b>          Avant de se lancer dans un projet de réintroduction, on doit pouvoir s'assurer que la situation politique est suffisamment stable et cohérente pour permettre la recherche de base, le développement de projets, la mise en œuvre et le suivi à effectuer en toute sécurité. Il devrait y avoir un engagement ferme du gouvernement à assurer la</p>	<p>La situation est suffisamment sûre et les protocoles sont en place pour suivre et s'adapter aux changements.</p>	<p>La situation n'est pas toujours sûre, mais des protocoles sont mis en place pour s'adapter si les changements se produisent.</p>	<p>La situation n'est pas toujours sûre et il n'existe pas de protocoles pour faire face à la situation.</p>

<p>sécurité de tous les individus impliqués dans la mise en œuvre du programme.</p> <p>À la lumière de la nature changeante au niveau sécuritaire, des protocoles robustes devraient être élaborés pour surveiller la situation et s'adapter en cas de changement.</p>			
<p><b>La coopération transfrontalière</b> En tant qu'espèce naturellement mobile et ayant une large distribution, il se peut que la réintroduction de l'oryx nécessite la gestion et la conservation d'une population chevauchant une ou plusieurs frontières nationales. Des accords bilatéraux et / ou multilatéraux peuvent être nécessaires pour résoudre ce problème.</p>	<p>Tous les accords nécessaires sont en place ou il n'y a pas de questions transfrontalières.</p>	<p>Il ya des questions transfrontalières, mais les initiatives sont en place pour y remédier.</p>	<p>Il y a d'immédiats et / ou difficiles questions transfrontalières et aucune initiative existe pour y remédier.</p>
<p><b>Les problèmes de capacité - pré-requis</b></p>			
<p><b>Infrastructures sur place pour la gestion des animaux pré-lâchés</b> Des infrastructures pour la gestion des animaux seront nécessaires pour faciliter le confinement initial et la gestion des individus amenés sur le site pour la mise en liberté.</p>	<p>Existe et convient ou peut être modifiée pour les espèces.</p>	<p>N'existe pas, mais pourrait être créé.</p>	<p>N'existe pas et il y a peu de potentiel pour sa création.</p>
<p><b>Les ressources humaines</b> Les ressources humaines sont essentielles à la mise en œuvre, la gestion et la supervision de l'opération sur le long terme, y compris une section transversale d'experts sur le soin des animaux, la gestion des parcours, le suivi scientifique, la résolution des conflits, la programmation du développement des moyens de subsistance, l'éducation du public / communication, entre d'autres disciplines.</p>	<p>Les ressources humaines sont suffisantes pour le long terme.</p>	<p>Les ressources humaines sont actuellement insuffisantes, mais le potentiel existe pour améliorer sur ce point.</p>	<p>Les ressources humaines sont actuellement insuffisantes avec un faible potentiel pour améliorer ce point.</p>

<p><b>Surveillance de la santé</b> Il devrait y avoir une capacité suffisante pour surveiller et gérer la santé des populations restaurées, y compris l'administration d'un programme de vaccination approprié et le traitement de blessures ou de traumatismes le cas échéant. Pour cela, il faudrait des conseils et des consultations périodiques avec les experts en santé animale, y compris les vétérinaires, dans le développement des programmes appropriés de santé du troupeau et des protocoles de surveillance qui pourraient être mis en œuvre par le personnel local et les autorités de la faune régionales.</p>	<p>Il y a une capacité suffisante pour cela.</p>	<p>Il y a une capacité insuffisante, mais il existe un potentiel pour le développer.</p>	<p>Il y a une capacité insuffisante et peu de potentiel pour le développer.</p>
<p><b>Suivi et évaluation</b> Il devrait y avoir la capacité de mettre en place un système de suivi et d'évaluation bien conçu et adaptable sur le site. Cela exige que les états-majors locaux soient formés dans les techniques fondamentales de gestion de projet, ainsi que la surveillance du troupeau de base et la tenue de dossiers. Rapports systématiques et des réunions périodiques entre le personnel du programme, les gestionnaires et les experts techniques devraient être convoqués pour évaluer l'efficacité du programme et de faire des ajustements, selon les exigences.</p>	<p>Il y a une capacité suffisante pour cela.</p>	<p>Il y a une capacité insuffisante, mais il existe un potentiel pour le développer.</p>	<p>Il y a une capacité insuffisante et peu de potentiel pour le développer.</p>
<p><b>Financier</b> Le financement devrait être sécurisé pour la mise en œuvre et la gestion du projet au cours des 5-10 prochaines années.</p>	<p>Le financement est suffisant pour 5-10 ans.</p>	<p>Le financement est insuffisant ou non-sécurisé, mais il existe un potentiel pour surmonter cela.</p>	<p>Le financement est insuffisant ou non-sécurisé avec un faible potentiel de surmonter cet obstacle.</p>



## Facteurs impact de conservation

Les facteurs impact de conservation sont considérés comme des caractéristiques qui ajoutent de la valeur à un site en termes de sa contribution potentielle aux objectifs de conservation prédéfinis. Dans ce cas, ces objectifs sont contenus dans la vision pour la réintroduction de l'oryx, développée par les intervenants du projet, qui décrit des troupeaux mobiles et autonomes qui occupent leurs aires de répartition ancestrales en nombre suffisant et qui sont valorisées par les communautés locales. Un score faible sur l'impact de conservation n'empêchera pas la considération d'un site pour une réintroduction, mais cela pourrait réduire sa valeur par rapport à d'autres sites.

<b>Facteurs renforçant l'impact sur la conservation</b>			
<b>Facteur</b>	<b>Score élevé</b>	<b>Score moyen</b>	<b>Faible score</b>
<p><b>La taille des troupeaux</b> Plus de considération est donnée ici à la taille du troupeau afin d'assurer qu'une priorité supplémentaire importante soit accordée aux sites qui dépassent les objectifs minimaux pour la viabilité des populations décrites sous <i>Taille de la population cible et l'Inter-connectivité</i>; un plus grand nombre d'animaux dans un site donné augmente le potentiel pour atteindre les gains majeurs de conservation. Les classes sont ici calculées comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 500 - 2000 - viabilité à moyen terme (15+ générations). Résilience en cours à la dépression de consanguinité (une fois que le nombre est mis en place), mais vulnérables aux catastrophes et à la détérioration génétique à long terme.</li> <li>• 2000 - 5000 - viabilité à long terme (40+ générations). Une plus grande résilience aux catastrophes et à la détérioration génétique.</li> <li>• &gt; 5000 - viabilité indéterminée. La rétention en cours du potentiel adaptative et la résilience aux catastrophes.</li> </ul>	5000 +	2000 - 5000	500 - 2000
<p><b>Aire de répartition ancestrale</b> Restauration à travers l'aire de réparation ancestrale est un élément clé de la vision de conservation de l'oryx algazelle. Bien que les introductions en dehors de l'aire de répartition ancestrale soient susceptibles de former</p>	Site est en dans la zone historique et dans une zone où il est connu que l'espèce a été fréquemment observée.	Site est dans la zone historique, mais dans une zone considérée comme marginale pour	Site n'est pas dans la zone historique connue de l'espèce.

<p>une partie importante de la stratégie de la réintroduction globale, la valeur de conservation d'un site est considérée améliorée lorsqu'elle est située dans une aire de répartition ancestrale.</p>		<p>les espèces.</p>	
<p><b>Possibilités de déplacement libre</b>                  Les troupeaux d'oryx ont été traditionnellement mobiles. La capacité pour les animaux de se déplacer librement à travers des grandes surfaces est considérée comme un élément important dans la réintroduction de l'espèce. Les limitations sur les mouvements sont censées provenir d'un des éléments suivants (par ordre décroissant de valeur de conservation):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• changements naturels dans l'habitat ou des limites naturelles des sites</li> <li>• construction de clôtures ou d'autres activités humaines (y compris la modification d'habitat par les humains, les routes, la désertification, etc.)</li> </ul>	<p>Les mouvements ne sont limités que par des changements naturels d'habitat.</p>	<p>Les mouvements sont limités par une combinaison de frontières naturelles et anthropiques.</p>	<p>Les mouvements sont limités par des clôtures et d'autres activités humaines.</p>
<p><b>La valeur intrinsèque</b>                  Il s'agit de la valeur culturelle ou esthétique placée sur la présence de l'oryx par les populations locales qui constitue l'une des valeurs de réintroduction potentielle visée à la vision.</p>	<p>L'espèce a une haute valeur intrinsèque pour les gens de cette région.</p>	<p>L'espèce a une certaine valeur intrinsèque pour les gens de cette région.</p>	<p>L'espèce a très peu de ou n'a pas de valeur intrinsèque pour les gens de cette région.</p>
<p><b>Valeur pour l'ensemble de l'écosystème</b>                  La réintroduction de l'oryx à son aire de répartition ancestrale devrait apporter certains ou l'ensemble des bénéfices présentés ci-dessous pour l'écologie locale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• restauration de l'habitat ;</li> <li>• augmentation de la stabilité écologique ;</li> <li>• accroissement de la biodiversité ;</li> <li>• réduction du surpâturage et de la désertification ;</li> <li>• augmentation de la germination des plantes, et/ou</li> <li>• réduction du piétinement et le compactage du sol.</li> </ul> <p>Ce critère considère à quel point on peut s'attendre à ce que les sites bénéficient de ces améliorations. Notez que les sites vierges et bien protégés vont avoir des scores inférieurs à ceux des sites moins protégés et plus endommagés.</p>	<p>Le site bénéficierait grandement de la plupart ou de la totalité de ceux-ci, si la restauration a lieu.</p>	<p>Le site profiterait dans une certaine mesure de la plupart ou de la totalité de ceux-ci.</p>	<p>Le site ne bénéficierait que de très peu ou pas du tout.</p>

## ANNEXE II - LISTE DES PARTICIPANTS

Nom	Poste/Titre	Organisation	Email
Hamit Kasser Abba	Représentant	MATUH	hamitkasserabba@yahoo.fr
Abdrahmane Abdelaziz	Directeur des Etudes de la Planification et du Suivi	MERH	abdrahmane_abdelaziz@yahoo.fr
Halimé Doumtene Abderramane	Prodepeche	MERH	doumteneh@yahoo.fr
Kadiom Amidou	Chef de Division des Aires Protégées	MERH	kadio_amidou@yahoo.fr
Bachar Allamine Babou	Représentant DGE/Adjoint	MERH	bacharbenbou@yahoo.fr
Lisa Banfield	Conservation Officer	Al Ain	lisa.banfield@awpr.ae
Ndoassal Banlongar	DPNRFC	MERH	ndoasbanlongar@yahoo.fr
Hamid Ali Brahim	Délégué Régional de l'Environnement de Ouadi Fira	MERH	
Justin Chuyen	Animal Collection Manager	Environment Agency Abu Dhabi	Justin.Chuyen@ead.ae
Matalama Dahye	Délégué Régional de l'Environnement de Batha	MERH	matalamadahyedo@yahoo.fr
Arnaud Desbiez	Convener;  Researcher	IUCN/SSC Conservation Breeding Specialist Group Brazil; Royal Zoological Society of Scotland	adesbiez@hotmail.com  adesbiez@rzs.org.uk
Noubadoum Djimadoubaye	Chef de Service P/I	Ministere de l'Agriculture et de l'Irrigation	noubadoumdjim@yahoo.fr
Bemadjim Ngakoutou Etienne	Master specialise Gestion des Aires Protégées	DPNRFC/MERH	bemadjimngakoutou@yahoo.fr
Adam Eyres		Fossil Rim Wildlife Center	adame@fossilrim.org
Klamon HakTouin	Représentant	Administrateur National RAPAC	khaktouin@yahoo.fr
Mahamat Hassan Hacha	Personne Ressource	DPNRFC/MERH	mht199@hotmail.com
Caroline Lees	Convener	IUCN/SSC Conservation Breeding Specialist Group Australasia	lees.caroline@gmail.com
Djimasngar Mbaiti	DPNRFC	MERH	mbati76@yahoo.fr
Philip Miller	Senior Program Officer	IUCN/SSC Conservation Breeding Specialist Group	pmiller@cbsg.org
Steven Monfort	Director / President	Smithsonian Conservation Biology Institute / SCF	monforts@si.edu
Abakar Mornon	DCBACC	MERH	mornonfils@yahoo.fr
Melanie Moussours		Noe Conservation	mmoussours@noeconservation.org
Doulgé Angèle Naissem	Personne Ressource	DPNRFC/MERH	
John Newby	Chief Executive Officer	Sahara Conservation Fund	john.newby@bluewin.ch
Gaourang Mamadi Ngarkelo	Point Focal FEM	MERH	gaourang@yahoo.fr
Marie Petretto		Marwell Wildlife, Tunisia	mariep@marwell.org.uk

*La réintroduction de l'oryx algazelle au Tchad*

<b>Nom</b>	<b>Poste/Titre</b>	<b>Organisation</b>	<b>Email</b>
Melissa Songer	Conservation Biologist	Smithsonian Conservation Biology Institute	songerm@si.edu
Mark Stanley-Price		Wildlife Conservation Research Unit, Oxford University, IUCN/SSC Conservation Planning Sub-Committee	mark.stanleyprice@zoo.ox.ac.uk
Moulnang Tal	COMIFAC	MERH	moulnangt@gmail.com
Ganguidinan Tone-Yade	Cadre au SG	Ministère de l'Administration du Territoire	
Tim Wachter		SCF/Zoological Society of London	Tim.Wachter@zsl.org
Mbaïtouji Yalngar	DOPSSP Formateur	Ministère de l'élevage	mbaiti76@yahoo.fr